



**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Angélique Chatton et consorts
déposée le 6 septembre 2022**

« Encourager la souveraineté numérique Suisse »

Lausanne, le 31 octobre 2024

Rappel de l'interpellation

« Des questions sont posées à la Ville concernant la manière dont les enjeux de souveraineté numérique seront pris en compte dans la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique.

" Pour un pays, choisir des acteurs étrangers pour assurer la disponibilité de son informatique numérique revient à renforcer sa propre cyber-infériorité et à consolider la cyber-suprématie des multinationales pourvoyeuses de Tech [...]. Recourir à des infrastructures et des logiciels locaux, opérés par des prestataires suisses ou européens, permet de tirer parti des formations financées par de l'argent public, de développer et de garder et valoriser en Suisse et en Europe le savoir-faire et les compétences. Cela contribue à préserver /es emplois et l'employabilité et éviter la fuite des cerveaux. [...]

Il faut une volonté politique claire et assumée de développer et soutenir la cyber souveraineté. Il est particulièrement important que le secteur public donne l'exemple en évitant de recourir aux GAFAM surtout dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de la défense par exemple. [...]

En matière de Cloud, c'est l'approche sécuritaire et souveraine qui doit guider l'investissement et non pas l'économie. Avec de bons investissements, les entreprises et les talents existants en Suisse et en Europe seraient tout à fait capables de développer rapidement des solutions informatiques compétitives et fiables. Vouloir réunir les acteurs impliqués autour d'une feuille de route et soutenir l'écosystème numérique local est une décision politique et stratégique. [...]

Il est primordial que les appels d'offres, notamment ceux émanant des États et des institutions publiques, soient cohérents d'un point de vue de la souveraineté et que l'expression faite des besoins soit juste" ¹, propos de Solange Ghernaouti, Prof. Dr. et experte internationale en cybersécurité à l'Université de Lausanne.

Dans la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique de son administration, la Ville de Lausanne indique souhaiter se doter des différentes technologies suivantes : big

¹ <https://news.infomaniak.com/cybersecurite-et-souverainete-numerique/>

data et traitement analytique, intelligence artificielle, automatisation des processus robotisés, objets connectés, capteurs/senseurs, réalité augmentée² ».

La Ville est consciente des enjeux de cyber souveraineté et les a intégrés à sa stratégie. D'une part, elle souhaite évoluer vers un " système d'information sécurisé, ouvert et efficient en définissant les bases juridiques, organisationnelles, économiques et techniques pour amener une partie de l'administration vers un cloud suisse afin de préserver/a souveraineté de la Ville " ³. D'autre part, elle veut "créer des nouvelles synergies avec les milieux académiques et économiques. " ⁴.»

Introduction

En préambule, il convient de définir la notion de souveraineté numérique. L'expression « souveraineté numérique » englobe une multitude de concepts, résumés ci-après :

- pour un individu, la souveraineté numérique est la maîtrise de son passé, de son présent et de son futur tels qu'ils se manifestent et s'orientent par l'usage des nouvelles technologies de l'information ;
- pour une administration publique, elle désigne sa capacité à agir dans le cyberspace en préservant ses intérêts et ceux de ses usagers et usagers.

En l'espace de quelques années, l'Internet est devenu l'épine dorsale de nos sociétés, engendrant une dépendance aux nouvelles technologies et aux entreprises qui les contrôlent. Les faits survenus dans l'actualité récente (par exemple cybersurveillance massive de citoyens, manipulation d'élections libres, opérations de déstabilisation à distance, espionnage économique, déni de service, etc.) mettent en lumière les nouveaux défis auxquels sont confrontés les états, les acteurs économiques et les citoyennes et citoyens eux-mêmes.

Cependant, une préférence locale via le choix des partenaires ou le choix de la localisation des données dans nos Data Center ne garantit pas la souveraineté numérique si les moyens d'opérer et protéger (sécurité de l'information, protection des données, lutte contre l'obsolescence, personnel disposant des compétences nécessaires, etc.) ne sont pas mis en œuvre de manière satisfaisante.

Par ailleurs, il peut y avoir plusieurs niveaux de souveraineté, allant jusqu'à exiger que les logiciels et plateformes soient réalisés en Suisse.

La Ville de Lausanne s'appuiera sur des modes d'hébergement et de traitement des données différents pour garder la maîtrise et rester la plus indépendante possible des fournisseurs, avec des contraintes de choix qui seront guidées notamment par le type de données traitées.

² <https://www.lausanne.ch/portrait/carte-identite/lausanne-et-la-transformation-numerique/a-propos/qu-est-ce-que-la-tn.html> .

³ <https://www.lausanne.ch/officiel/municipalite/programme-legislature/ville-qui-s-adapte/innovation-population.html> .

⁴ <https://www.lausanne.ch/portrait/carte-identite/lausanne-et-la-transformation-numerique/a-propos/vision-et-principes.html#principe-d-innovation-et-de-qualite-de-vie-O> .

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Comment la Ville envisage-t-elle de faire participer les acteurs académiques et économiques locaux à la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique ? A-t-elle identifié explicitement des entreprises ou acteurs académiques pouvant lui permettre de se doter des technologies citées plus haut sans recourir aux GAFAM ou autres géants du web et ainsi contribuer à la souveraineté numérique ?

La Ville de Lausanne est partie prenante d'un projet d'innovation, soutenu par la Confédération via les organisations InnoSuisse et Digital Switzerland : Flagship Wiser. Son but est de créer un écosystème numérique permettant de mettre à disposition des informations précises sur l'émission de gaz à effet de serre et s'en servir pour piloter les mesures d'amélioration. Plusieurs grands acteurs du secteur public participent à ce projet aux côtés de l'Université de Saint-Gall, de l'Université des sciences appliquées de Zurich, de la HES-SO du Valais et d'autres encore. La Ville de Lausanne est membre du comité de supervision et partenaire d'implémentation.

Par ailleurs, deux autres projets en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) sont en cours. Ces projets de recherche s'inscrivent dans une perspective de transformation numérique : il s'agit d'identifier les zones défectueuses de réparations des conduites d'eau potable pour l'un, et d'analyser des données de capteurs pour l'autre.

S'agissant de son système d'information, la Ville gère environ plusieurs centaines de solutions. Ces solutions informatiques permettent aux différents métiers d'accomplir leur travail au quotidien. Lorsque le remplacement d'une des solutions existantes ou l'acquisition d'une nouvelle solution pour satisfaire un nouveau besoin s'avèrent nécessaires, une étude est réalisée. L'étude consiste à évaluer la solution en plusieurs étapes : les aspects fonctionnels et technologiques, la sécurité et la souveraineté. Une solution locale sera toujours privilégiée face aux concurrents internationaux. La notation sera d'autant plus favorable si la solution est de surcroît issue du milieu académique.

De plus, un autre critère important pris en compte lors de l'étude est la localisation de la solution (on-premise⁵ ou en SaaS⁶). Les critères pour pouvoir choisir une solution en SaaS sont très stricts, notamment quand il s'agit de traiter des données personnelles : si tel est le cas, le modèle SaaS n'est pas retenu.

⁵ En français, « on-premise » signifie littéralement « dans les locaux » ou « sur site ». Dans ce modèle d'utilisation, le client, ou licencié, achète ou loue une solution qui sera installée sur son propre serveur. Comme le licencié exploite la solution dans son propre centre de calcul sur son matériel, on parle également de solution « in-house ».

⁶ Une solution dite SaaS (« Software as a Service » ou, en français, logiciel en tant que service) est une solution applicative hébergée dans le cloud et exploitée en dehors de l'organisation par un tiers, aussi appelé fournisseur de service.



Actuellement, pour toute nouvelle solution, les critères pris en compte lors de la phase de l'étude garantissent que la Ville contribue grandement à la souveraineté numérique et qu'elle recourt en grande majorité à des fournisseurs suisses.

Question 2 : Quelle est sa position vis-à-vis du projet de cloud souverain romand lancé par la conférence latine des directeurs cantonaux du numérique en décembre 2021 ? Envisage-t-elle d'y prendre part d'une manière ou d'une autre ?

La Ville de Lausanne est favorable à l'utilisation d'un cloud souverain.

L'idée du cloud souverain a fait son chemin non seulement avec la Conférence latine des directrices et des directeurs du numérique (CLDN), qui a permis d'adopter des principes communs, mais aussi au niveau de la Confédération, qui dans un premier temps avait fait le choix de faire appel aux prestations de cinq géants de l'Internet et qui a dû revoir sa position face à la réaction de la population et des actrices et acteurs concernés.

Le parlement a voté les crédits pour le Swiss Government Cloud⁷, dont CHF 103 millions pour la mise en place. La loi doit maintenant être discutée au Conseil des Etats.

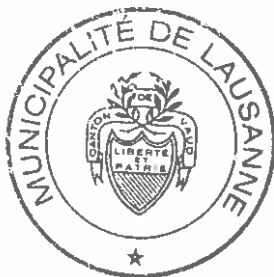
Les services du Swiss Government Cloud seront mis à disposition des cantons dès 2026, puis dans un deuxième temps les communes bénéficieront des mêmes services à travers leurs cantons respectifs. La Ville de Lausanne collabore avec le Canton de Vaud et la CLDN sur ce sujet.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Angélique Chatton et consorts.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 31 octobre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

⁷ Swiss Government Cloud : voir le site <https://www.bit.admin.ch/fr/sgc-fr>